

Dimanche 17 mai 1835. (n° 35)

Ms Rude 376 109

Croix-Rousse, le 15 mai 1835.

Monsieur le rédacteur,

Dans votre journal du 26 avril, vous eûtes la complaisance de publier des notes que je vous avais transmises, concernant M. Charnier, qui depuis, pour toute réfutation, a fait imprimer dans la "Tribune prolétaire" qu'il ne voulait pas répondre à un lâche anonyme, à un faiseur de plats quolibets. On reconnaît là une défaite gaiement mise en avant, faute de meilleurs moyens; car il est impossible qu'un esprit délié comme celui de M. Charnier n'ait pas suivi qu'il n'avait pas à me répondre, attendu que je ne lui écrivais pas, et qu'il suffisait d'opposer à ces notes des preuves de nature à en démontrer la fausseté; cela fait sans être contredit, son amour-propre pouvait être sauf, et je crois que ce devrait être son unique envie.

Aujourd'hui, M. le rédacteur, je viens vous prier de transcrire à la suite de ces réflexions la lettre ci-incluse, copie de celle que j'ai écrite à M. Charnier et qu'un ami a eu la complaisance de porter à domicile mardi passé; depuis lors j'ai cessé d'être l'anonyme si gaillardement traité de lâche, et cependant je n'ai point reçu de réponse. M. Charnier, qui est appelé comme témoin à Paris, partirait-il sans mot dire? ce serait par trop fort.

Je suis avec considération, M. le rédacteur,

Ph. Daverde.

A M. Charnier

Croix-Rousse, le 11 mai 1835.

Monsieur,

Répondant seulement à ce qui a rapport à moi dans votre lettre insérée à la "Tribune proléttaire" du 10 mai, je commence par vous déclarer que c'est moi qui, sous le nom de "Solitaire de la Montagne", ai fourni à "l'Indicateur" des notes ayant pour but de prouver que le titre de fondateur du Mutualisme, que vous vous êtes donné dans une lettre, n'était qu'une ridicule usurpation et qu'il avait fallu pour avoir l'idée d'un tel acte, que votre cerveau fut quelque peu troublé. Ces notes, je l'avoue, n'avaient rien de flatteur pour vous, et pour moi, c'est grand déplaisir de trouver des hommes comme vous, auxquels une ostentation quatre fois ridicule, fait encourir l'affront de démentis publics.

Après cela, monsieur, je dois vous prévenir que, m'occupant plus sérieusement que vous de mon état, je n'ai ni le temps, ni le goût que vous paraissiez avoir pour les longues et fastidieuses discussions; que par ces raisons, je me borne à prendre ici la responsabilité de ce que j'ai dit de vous dans "l'Indicateur" du 26 avril passé, me faisant fort, si vous me le demandez, de vous donner la preuve par écrit et signée de la majorité des personnes inscrites pour faire partie de l'association par vous projetée en 1826, que vous n'êtes pas le fondateur de la société industrielle mutualiste.

En outre, je vous renvoie la qualification de lâche, que vous

m'avez inconsidérément donné dans cette lettre ; qualification qui, je crois, a été trouvée pour vous être justement appliquée ; attendant, à présent que vous me connaissez, que vous me mettiez dans le cas de vous prouver encore cette fois que vous avez menti.

Salut.

Ph. Daverède.

Nos lecteurs, qui connaissent nos intentions et notre franchise ont dû être surpris si ils ont lu les lettres de M. Charnier, insérées dans le n° 34 de la "Tribune prolétaine" ; aussi ils se rappellent que nous avions fait mention d'une de ces lettres, qui nous était adressée pour répondre à celle du "Solitaire de la Montagne" qui donnait un démenti formel à M. Charnier, qui se disait fondateur du mutualisme. Certes, tous les mutualistes n'avaient pas besoin de cette lettre pour connaître le fondateur de leur société, ils sauraient bien que M. Charnier en était plutôt le démolisseur que le fondateur ; mais ils ont été surpris de voir un homme qui use mentir à plus de trois mille chefs d'atelier qui faisaient dans le temps partie du mutualisme.

Pour en renoncer à la lettre susdite de M. Charnier qui nous était adressée, si nous ne l'euros pas insérée dans notre feuille, ce ne fut que d'après ses vœux, puisqu'il nous disait dans son postscriptum :

« Dans le cas où, sans le vouloir, j'aurais écrit une ligne ou même un seul mot qui vous fasse juger utile d'insérer une note à titre d'observation, veuillez le noter plutôt que de provoquer de ma part la moindre réponse. Je ne veux pas de réplique, je ne veux pas m'en occuper, mieux encore, je veux m'en abstenir. Je veux que me connaissant un caractère caustique, malgré mes intentions, je pourrai mordre à l'hameçon de la polémique ravinante, etc. »

Après une telle demande, était-il convenable d'insérer cette lettre toute cause de mensonges sans faire des réflexions, sans dire à M. Charnier qu'il était un Tartuffe, puisqu'il l'avait avoué lui-même en présence d'une dizaine d'hommes présents lorsque nous lui reprochions son orgueil et son peu de travail au conseil; car chacun sait qu'on ne l'a aperçu pour la défense des ouvriers qu'en exigeant de la caisse municipale un traitement qu'il n'avait pas gagné, attendu qu'il n'a pas siégé, et qu'il en est résulté de ce plat orgueil une perte pour les chefs d'atelier, appelés au conseil, vu qu'ils avaient deux négocians contre un ouvrier.

Mais bref, revenons à sa lettre, c'est à dire à son paragraphe confidentiel, qui est encore un mensonge à sa mode; car lorsqu'il remit sa lettre dans nos bureaux je ne m'y trouvai pas, et le mot "confidentiel" ne fut point prononcé;



or, on voit facilement que M. Charnier, quoiqu'il endise, ne demanderait pas mieux que d'avoir des polémiques pour ennuier nos abonnés, et pour faire un plaisir si débileux aux rédacteurs de la "Tribune prolétaine". Hé bon dieu ! quel intérêt ont-ils donc, ces gens-là ? Voudraient-ils montrer au public qu'ils ont un plus beau style que nous ? Eh ! nous n'y verrons pas à ce beau langage ; nous aimons mieux notre simplicité, et quiconque nous reproche pas que nous avons trompé le public : c'est un peu fort, n'est-ce pas, monsieur Charnier ? Hé bien ! vous l'avez trompé, vous, par la "Tribune prolétaine", dans une lettre que vous y faites insérer au n° 32, en vous disant d'abord fondateur du mutuellisme, et en voulant en vain prouver que la "Tribune prolétaine" est la suite de l'"Echo de la Fabrique", qui que vous ayez aimé vous-même que cette phrase avait été tronquée, ainsi que celle qui disait que la "Tribune prolétaine" était le seul organe des ouvriers. Vous avez d'autant mieux trompé le public dans cette circonstance et avec connaissance de cause que vous-même faites un de ceux qui contribuerent le plus à chasser M. Marius Chastang, attaché àudit journal comme rédacteur en chef. C'est alors que M. Chastang créa l'"Echo des Travailleurs", qui périt trois mois avant l'"Echo de la Fabrique"; et aujourd'hui ces faiseurs de belles phrases se disent défenseurs des travailleurs, tandis qu'en contrepartie l'"Echo des Travailleurs" comme la "Tribune prolétaine", n'ont cherché

|| qui à jeter la division parmi nous et à nuire à nos entre-
prises de réforme commerciale, à faire croire que la neige est
noire et leur journal de bonne foi.

C'est du Fairie.

